CC_2025_157_ Constitution d'une servitude de passage en tréfond parcelle ZN 105 à Vicherey

EXTRAIT DU REGISTRE DES EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 octobre 2025

En l'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à vingt heures

Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au siège de la communauté de communes, Maison Intercommunale des Services, 5 rue de la Gare – 54170 COLOMBEY les BELLES sous la présidence de Monsieur Philippe PARMENTIER

Membres en exercice: 57 Quorum: 29

Date de convocation: 26 septembre 2025

Date de publication: 9 octobre 2025

Votants présents (35): Monsieur Eric MATHIEU; Monsieur Ludovic DELOCHE; Monsieur Charles FRANÇOIS; Monsieur Denis THOMASSIN; Madame Cécile DENIS; Monsieur Jérôme RUFFIN; Madame Marie-Thérèse VAILLANT; Monsieur Benjamin VOINOT; Monsieur Gérard WECKERING; Madame Jacqueline PESCARA; Monsieur Patrice BONNEAUX; Madame Nathalie CROSNIER; Madame Sonia CHAUMONT; Madame Geneviève LOCH; Monsieur Patrick AUBRY; Madame Valérie HOFFMANN; Monsieur Denis VETIER; Madame Marianne BASELLO; Monsieur Alain GODARD; Monsieur Patrick DETHOREY; Monsieur Denis KIEFFER; Monsieur Régis BARBIER; Monsieur Jean-Pierre CALLAIS; Madame Corinne FERRARO; Monsieur Michel ROUSSEL; Monsieur Philippe PARMENTIER; Monsieur Daniel VATTANT; Madame Laurence BROQUERIE; Monsieur Samuel GRIS; Monsieur Roland HUEL; Monsieur Cyril SANDERS; Madame Élisabeth DELCROIX; Monsieur Cyril BICHET; Monsieur Claude DELOFFRE; Madame Nathalie AUFRÈRE.

Avaient donné procuration (6): Monsieur Roland MILLERY (ALLAIN) à Monsieur Samuel GRIS (THUILLEY AUX GROSEILLES); Monsieur Denis VALLANCE (ALLAMPS) à Monsieur Denis KIEFFER (GIBEAUMEIX); Madame Clothilde MATHIOT (ALLAMPS) à Madame Nathalie CROSNIER (COLOMBEY LES BELLES); Monsieur Alain GRIS (BULLIGNY) à Madame Marie Thérèse VAILLANT (BULLIGNY); Monsieur Daniel THOMASSIN à Madame Geneviève LOCH; Madame Françoise VALLANCE (SELAINCOURT) à Monsieur Ludovic DELOCHE (BAGNEUX).

<u>Avaient donné pouvoir (1):</u> Monsieur Jean Jacques TAVERNIER à Monsieur Michel ROUSSEL (MONT L'ETROIT).

Présents	35	Votants	41	Procuration	6	Pouvoir	1
----------	----	---------	----	-------------	---	---------	---

Secrétaire de séance : Denis THOMASSIN

N°CC_2025_157 : Constitution d'une servitude de passage en tréfond parcelle ZN 105 à Vicherey

La communauté de Communes doit, dans le cadre des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable du SIE d'Aboncourt Maconcourt créer une liaison entre le regard crée au pied du réservoir de Vicherey et la conduite de refoulement de la station de pompage vers le réservoir d'Aboncourt

Pour réaliser ces travaux, la communauté de communes doit implanter des canalisations en domaine privé.

Pour permettre la mise en place de cette canalisation d'eau potable, M. Maire a donné son accord pour la constitution d'une servitude de tréfonds sur la propriété sise sur la commune de Vicherey au lieu-dit « Le Moncel » cadastrée sous le n°105 de la section ZN, d'une bande de 453 m² soit 151 mètres linéaire de long et 3 mètre linéaire de large avec une autorisation d'occupation temporaire d'une largeur de 10 mètres pour réaliser la pose de la canalisation et ou de ses ouvrages annexes.

Conseil communautaire 2 octobre 2025 CC_2025_157_ Constitution d'une servitude de passage en tréfond parcelle ZN 105 à Vicherey

Afin d'autoriser la CCPCST et ses ayants droits à exécuter les travaux en domaine privé, et d'autres part garantir l'intégrité de cette canalisation, il est nécessaire de mettre en place une convention de servitude de passage au propriétaire de la parcelle.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE les conventions de servitude à convenir entre la CCPCST et le propriétaire foncier,

AUTORISE monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette affaire.

CHARGE Maître François PERSON, notaire à l'étude notariale PERSON BODART PETITPAS MAAS, 25 rue Drouas 54 200 à Toul, pour la rédaction de l'acte authentique.

Le secrétaire de séance Denis THOMASSIN Le Président, Philippe PARMENTIER